



AVIS PUBLIC

**DEMANDES DE
DÉROGATION MINEURE
DM-44-22, DM-45-22, DM-46-22,
DM-47-22, DM-48-22, DM-49-22,
DM-50-22.**

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance ordinaire devant avoir lieu le **4 juillet 2022 à 19 h**, à la salle du Pavillon de l'île, située au 480, boulevard D'Youville, à Châteauguay, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur les demandes de dérogation mineure mentionnées ci-après.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

1. DM-44-22

Emplacement

Adresse : 99, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Demandeur : Patricia Martin
Lot : 4 050 992

Nature de la demande

- Permettre une marge latérale minimale de 3,66 mètres, alors que la norme est fixée à 4,5 mètres pour un bâtiment principal de la classe d'usage « Commerce artériel »

PUBLIC NOTICE

**REQUESTS FOR
MINOR EXEMPTION
DM-44-22, DM-45-22, DM-46-22,
DM-47-22, DM-48-22, DM-49-22,
DM-50-22.**

PUBLIC NOTICE is given, that at a regular sitting to be held on **July 4, at 7 p.m.**, at the salle du Pavillon de l'île, located at 480 Boulevard D'Youville, Châteauguay, the municipal council of the Ville de Châteauguay will render a decision on the requests for a minor exemption mentioned below.

During this sitting, any interested person may be heard by the municipal council in regard to these requests.

1. DM-44-22

Location

Address : 99, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Enquirer : Patricia Martin
Lot: 4 050 992

Nature of the request

- To permit a minimum side setback of 3.66 metres whereas the standard is set at 4.5 metres for a main building of the "arterial commerce" use category.

- Permettre de se soustraire à l'obligation d'aménager une bande de gazon d'une largeur minimale de 1 mètre le long de la ligne latérale gauche, au niveau de l'allée du service au volant pour un bâtiment principal de la classe d'usage « Commerce artériel ».

2. DM-45-22

Emplacement

Adresse : 100, rue Watt
Demandeur : Joyce Hutchison
Lot : 4 278 654

Nature de la demande

- Permettre une marge latérale minimale de 0,86 mètre pour un abri d'automobile attenant, alors que la norme exigée est fixée à 1 mètre pour un bâtiment principal de la classe d'usages « Habitation unifamiliale » de structure isolée.
- Permettre une marge avant minimale de 6 mètres pour un bâtiment principal de la classe d'usages « Habitation unifamiliale » de structure isolée, alors que la norme est fixée à 6,1 mètres à la grille des usages et des normes H-601.

3. DM-46-22

Emplacement

Adresse : 144-144A, chemin de la Haute-Rivière
Demandeur : René Seers
Lot : 6 456 614

Nature de la demande

- Permettre une marge avant minimale de 11,68 mètres alors que la norme est fixée à 13,66 mètres pour un bâtiment principal de la classe d'usages « Habitation bifamiliale (H2) ».

- To permit a waiver of the requirement to install a landscaping strip a minimum of one metre in width along the left side line at the drive-through lane for a main building of the “arterial commerce” use category.

2. DM-45-22

Location

Address : 100, rue Watt
Enquirer : Joyce Hutchison
Lot: 4 278 654

Nature of the request

- To permit a minimum side setback of 0.86 metres for a carport whereas the required standard is set at 1 metre for a main building of the freestanding “single-family dwelling” use category.
- To permit a minimum front setback of 6 metres for a main building of the freestanding “single-family dwelling” use category whereas the standard is set at 6.1 metres in use and standards table H-601.

3. DM-46-22

Location

Address : 144-144A, chemin de la Haute-Rivière
Enquirer : René Seers
Lot : 6 456 614

Nature of the request

- To permit a minimum front setback of 11.68 metres whereas the standard is set at 13.66 metres for a main building of the “Semi-detached (H2)” use category.

4. DM-47-22

Emplacement

Adresse : 247-1, chemin du Christ-Roi
Demandeur : Audrey Hébert
Lot : 6 407 361

Nature de la demande

- Permettre l'implantation d'un bâtiment principal unifamilial de structure jumelée avec une marge avant dépassant 30 % de la profondeur moyenne du terrain soit une marge avant maximale de 17,09 mètres alors que l'article 8.1.3.1. prescrit une marge avant maximale de 14,40 mètres;
- Permettre que la case empiète de 3,61 mètres face au bâtiment principal alors que l'article 5.3.20.2 a) permet un empiètement maximal de 2,50 mètres pour une case supplémentaire seulement.

5. DM-48-22

Emplacement

Adresse : 247-2, chemin du Christ-Roi
Demandeur : Audrey Hébert
Lot : 6 407 360

Nature de la demande

- Permettre l'implantation d'un bâtiment principal unifamilial de structure jumelée avec une marge avant dépassant 30 % de la profondeur moyenne du terrain soit une marge avant maximale de 17,09 mètres, alors que l'article 8.1.3.1. prescrit une marge avant maximale de 13,79 mètres pour une case supplémentaire seulement;

4. DM-47-22

Location

Address : 247-1, chemin du Christ-Roi
Enquirer : Audrey Hébert
Lot : 6 407 361

Nature of the request

- To permit the construction of a main semi-detached, single-family building having a front setback exceeding 30% of the average lot depth, i.e., a maximum front setback of 17.09 metres, whereas Article 8.1.3.1 stipulates a maximum front setback of 14.40 metres.
- To permit the parking space to encroach on the facade of the main building by 3.61 metres whereas Article 5.3.20.2 a) allows a maximum encroachment of 2.50 metres for an additional parking space only.

5. DM-48-22

Location

Address : 247-2, chemin du Christ-Roi
Enquirer : Audrey Hébert
Lot : 6 407 360

Nature of the request

- To permit the construction of a semi-detached single-family building having a front setback exceeding 30% of the average lot depth, i.e., a maximum front setback of 17.09 metres, whereas Article 8.1.3.1 stipulates a maximum front setback of 13.79 metres for an additional parking space only.

- Que la case empiète de 3,61 mètres face au bâtiment principal alors que l'article 5.3.20.2 a) permet un empiètement maximal de 2,50 mètres.

6. DM-49-22

Emplacement

Adresse : 299-301, boulevard D'Anjou
Demandeur : Daniel Cimon
Lot : 4 050 988

Nature de la demande

- Permettre l'installation d'un conteneur servant d'entrepôt (réfrigéré et électrique) pour un bâtiment principal de la classe d'usage « Commerce artériel », alors que l'article 5.3.7.1 le prohibe.

7. DM-50-22

Emplacement

Adresse : 1525, boulevard Ford
Demandeur : Louis Houle
Lot : 6 483 269

Nature de la demande

- Permettre un minimum de 16 cases de stationnement alors que le règlement sur le zonage exige un minimum de 25 cases de stationnement.

Donné à Châteauguay, ce 15 juin 2022.

Le greffier,



George Dolhan, notaire

- Permit the parking space to encroach by 3.61 metres on the façade of the main building whereas Article 5.3.20.2 a) allows a maximum encroachment of 2.50 metres.

6. DM-49-22

Location

Address : 299-301, boulevard D'Anjou
Enquirer : Daniel Cimon
Lot : 4 050 988

Nature of the request

- To permit the installation of a container to be used for storage (refrigerated and electric) for a main building of the "Arterial commerce" use category, whereas Article 5.3.7.1 prohibits it.

7. DM-50-22

Location

Address : 1525, boulevard Ford
Enquirer : Louis Houle
Lot : 6 483 269

Nature of the request

- To permit a minimum of 16 parking spaces whereas the zoning by-law requires a minimum of 25 parking spaces.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 15 juin 2022, le présent avis public concernant les demandes de dérogation mineure DM-44-22, DM-45-22, DM-46-22, DM-47-22, DM-48-22, DM-49-22 et DM-50-22 à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 15 juin 2022, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 15 juin 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire